

	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS	06.11.2023	D2023-26	5.2	
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 29 DU 6 NOVEMBRE 2023

6 questions, numérotées de D2023-26 à D2023-31

DELIBERATION

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Président</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, <u>Vice-Président</u>: Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus :: Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard

RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés: Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS,

Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la
			séance

Excusés: Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Yvette BREARD, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur

Gérard DELACOUR

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2023-26 à D2023-31	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
30.10.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 15	08.11.2023	15.11.2023

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-26	5.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 SEPTEMBRE
OBJET	2023

Chers collègues,

La séance n°28 du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 11 septembre dernier a fait l'objet d'un procès-verbal, sousmis à l'approbation des Administrateurs.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR:

1. APPROUVER le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 septembre 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20231106-D2023-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2023 Publication : 15/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS	06.11.2023	D2023-27	8.2	
DE FLERS		ES ACTES COMMUNICAE DU CCAS ET DES DECISI		

SEANCE N° 29 DU 6 NOVEMBRE 2023

6 questions, numérotées de D2023-26 à D2023-31

DELIBERATION

ACTION DE FORMATION « MA COM' AU TOP » CONVENTION AVEC LA MISSION LOCALE DES JEUNES DU BOCAGE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Président</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, <u>Vice-Président</u>: Monsieur Bruno ASSELOT

<u>Membres élus :</u>: Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard

RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés: Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS,

Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations	:

Mandants	Mandataires	Questions
		Ensemble de la
		séance

Excusés: Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Yvette BREARD, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2023-26 à D2023-31	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
30.10.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 15	08.11.2023	15.11.2023

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-27	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	ACTION DE FORMATION « MA COM' AU TOP » CONVENTION
OBJET	AVEC LA MISSION LOCALE DES JEUNES DU BOCAGE

Chers Collègues,

La Mission Locale du Pays du Bocage est chargée de mettre en œuvre le Contrat d'Engagement Jeune, un dispositif d'Etat qui vise à insérer socialement et professionnellement les jeunes sortis du système scolaire. Dans le cadre de ce contrat, les jeunes doivent effectuer 15h d'activités par semaine : démarche d'emploi, action de formation, heures de bénévolat... La Mission Locale sollicite ainsi les partenaires du territoire pour proposer des actions aux jeunes.

C'est dans ce cadre que le CCAS anime depuis 2022 une formation spécifique pour les jeunes en Contrat d'Engagement Jeunes. Cette action vise à travailler la confiance en soi et la prise de parole.

En 2023, la Mission Locale a souhaité renouveler ce partenariat et une première formation a eu lieu en juin, conformément à la délibération D2023-13 du 2 mai 2023.

Les retours de cette formation étant très positifs, la Mission Locale sollicite une nouvelle session de formation pour le mois de novembre. Le format a été légèrement réduit et la Mission Locale contribuera au financement de cette action à hauteur de 300 €, soit la moitié du coût de l'action.

Pour formaliser ce partenariat, il est proposé la signature d'une nouvelle convention.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR

AUTORISER

Monsieur le Vice-Président à signer la convention ci-annexée

INDIQUER

que la somme perçue sera inscrite au budget à l'article 7473 –
LC 5167

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20231106-D2023-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2023 Publication : 15/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-28	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

SEANCE N° 29 DU 6 NOVEMBRE 2023

6 questions, numérotées de D2023-26 à D2023-31

DELIBERATION

ATELIERS COLLECTIFS D'INSERTION SOCIALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE ET DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Président</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, <u>Vice-Président</u>: Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus :: Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard

RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés: Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS,

Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations:

Mandants	Mandataires	Questions
		Ensemble de la
		séance

<u>Excusés</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Yvette BREARD, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur

Gérard DELACOUR

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2023-26 à D2023-31	7	7
En exercice : 11 Quorum : 6			
Quorum . 0			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
30.10.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 15	08.11.2023	15.11.2023

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-28	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET

ATELIERS COLLECTIFS D'INSERTION SOCIALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE ET DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

SM

Chers collègues,

Le Centre Communal d'Action Sociale de Flers développe depuis quelques années des actions collectives d'insertion sociale visant notamment à remobiliser les personnes les plus éloignées de l'emploi. Elles sont animées en tout ou partie par une Conseillère en économie sociale familiale.

La 5^{ème} session de l'action « En route vers le bonheur » démarrera en janvier prochain (détail et budget en annexe). Elle se déroulera du 15 janvier au 06 mai 2024. Son but est de permettre aux participants d'atteindre un niveau supérieur de bien-être et d'identifier les leviers à activer pour qu'il soit durable. C'est une action de remobilisation qui permet d'enclencher une dynamique, de mener une réflexion sur sa vie, d'accroitre sa positivité afin d'appréhender différemment son quotidien et d'être plus à même de rebondir face aux aléas de la vie.

Derrière cette thématique, plusieurs notions sont travaillées :

les participants vont pouvoir s'interroger sur leur vie, leurs conditions de vie, l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et l'environnement dans lequel ils évoluent. Ils vont également travailler diverses aptitudes mobilisables dans la vie quotidienne et en milieu professionnel telles que : la planification, l'organisation, l'anticipation, la confiance en soi, l'estime de soi, la communication, le pouvoir d'agir, la bienveillance, l'intégration dans un groupe ...

Nous constatons qu'en moyenne 50 % des participants positionnés sont bénéficiaires du RSA. Pour cette session 8 personnes sont déjà positionnées, dont 6 bénéficiaires du RSA, sur les 10 places disponibles.

Le coût de cette action s'élève à 7 681 €. Il comprend les charges de personnel, le recours à une intervenante extérieure et quelques achats de fournitures.

Compte-tenu de la présence de bénéficiaires du RSA, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Programme Départemental d'Insertion 2024 à hauteur de 3 000 €.

Par ailleurs, cette action relevant de la prévention et de la promotion de la Santé, un financement peut à nouveau être sollicité auprès de l'ARS, à hauteur de 1 700 €.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR

APPROUVER

le renouvellement de cette action d'insertion sociale

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-28	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une

demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour

un montant de 3 000 €

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une

demande de subvention auprès de l'Agence Régional de Santé

pour un montant de 1 700 €

INSCRIRE les dépenses et les recettes afférentes à cette action au Budget

2024

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout

document utile à ce dossier

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20231106-D2023-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2023 Publication : 15/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-29	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

SEANCE N° 29 DU 6 NOVEMBRE 2023

6 questions, numérotées de D2023-26 à D2023-31

DELIBERATION

PROJET MIEUX MANGER POUR TOUS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Président</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, <u>Vice-Président</u>: Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus :: Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard

RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés: Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS,

Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations:	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la
			séance

Excusés: Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Yvette BREARD, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2023-26 à D2023-31	7	7
En exercice : 11 Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
30.10.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 15	08.11.2023	15.11.2023

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-29	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	PROJET MIEUX MANGER POUR TOUS
-------	-------------------------------

Chers collègues,

Dans le cadre du Fond d'Aide Alimentaire Durable (FAAD), l'Etat a lancé un appel à projet intitulé « Mieux manger pour tous » qui s'inscrit dans la suite des travaux de la convention citoyenne pour le climat et de la loi Egalim, avec les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire
- Réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire
- Permettre le renforcement et l'évolution des dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire

En juin dernier, le CCAS de Flers, avec le soutien technique de la Coop des Territoires et de l'AIFR, a déposé un projet qui ambitionne de rendre l'alimentation saine et locale accessible à toutes et tous en agissant à trois niveaux :

- > améliorer la qualité nutritionnelle des produits distribués dans les structures d'aide alimentaire en développant des alliances avec des producteurs locaux
- > transformer durablement les habitudes alimentaires des familles en précarité en les accompagnant sur un programme de cuisine et de visites de producteurs locaux en lien avec un don de chèques légumes
- expérimenter une caisse commune, dans une logique de sécurité sociale alimentaire qui touchera un ensemble de ménages représentatifs de la ville de Flers

Ce projet a été retenu par le Comité de sélection régional et sera intégralement financé par l'Etat. Ainsi, une subvention de 54 804 € par an pendant 3 ans est attribuée au CCAS pour la mise en œuvre de ce projet, et ce dès 2023. Une partie de ces fonds sera reversée à la Coop des Territoires et l'AIFR, partenaires du projet. Ces versements feront l'objet de convention entre l'Etat et le CCAS d'une part, puis entre le CCAS et ses partenaires d'autre part.

Le budget ci-annexé détaille le plan de financement sur 3 ans.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR:

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions relatives à ce dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20231106-D2023-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2023 Publication : 15/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-30	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

SEANCE N° 29 DU 6 NOVEMBRE 2023

6 questions, numérotées de D2023-26 à D2023-31

DELIBERATION

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS – AIDES FACULTATIVES, TELEASSISTANCE, DOMICILIATIONS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Président</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, <u>Vice-Président</u>: Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus :: Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard

RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés: Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS,

Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la
			séance

Excusés: Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Yvette BREARD, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2023-26 à D2023-31	7	7
En exercice : 11 Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
30.10.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 15	08.11.2023	15.11.2023

.

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-30	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS – AIDES FACULTATIVES, TELEASSISTANCE, DOMICILIATIONS

SM

Dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil d'Administration lui a accordé par délibération D2020-10 du 2 juillet 2020, le Vice-Président rend compte des décisions prises en matière d'aides facultatives, de téléassistance et de domiciliations.

Aides attribuées entre le 01 Septembre et le 20 Octobre 2023 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

TYPE DE DEMANDE	Nombre de demandes	Nombre d'aides rejetées	Nombre d'aides accordées	Cumul de sommes accordées
Aide au loyer	3	1	2	491.24 €
Aide financière sur facture	1		1	180.00 €
Assurance habitation				
Bons alimentaires	11		11	835.00 €
Bon carburant	3		3	85.00 €
Bon fournitures	114		114	2 850.00 €
Bon sandwich				Non chiffré
Bon vestimentaire				
Cantine scolaire et dossier PEJ	183		183	Non chiffré
Carte de bus Sésame	259	7	252	Non chiffré
Centre de loisirs				
Dépôt de garantie				
Epicerie Sociale	54	6	48	Non chiffré
Facture santé				
FSL Eau - Secours Eau				Non chiffré
FSL Electricité – Secours Electricité				
FSL Gaz – Secours gaz	5		5	500.00 €
Inhumation indigent				
Microcrédit				Non chiffré
Mutuelle	1		1	108.50 €
Nouvelle aide énergie	1		1	400.00 €
Secours facture eau				
Secours fioul				
Séjour voyage	2		2	200.00 €
TOTAL	637	14	623	5 649.74 €

	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-30	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

Souscriptions et résiliations des contrats de téléassistance, signées entre le 01 Septembre et le 20 Octobre 2023 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Durant la période concernée, le service a procédé **aucune** installation et **4** à résiliations, portant le nombre d'abonnés à **104.**

Attributions et radiations de domiciliation signées entre le 01 Septembre et le 20 Octobre 2023 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Durant la période concernée, **14** attributions, **14** résiliations et **1** refus d'élection de domicile ont été signés, portant le nombre de domiciliés à **97** personnes.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR:

1. PRENDRE ACTE des décisions ci-dessus prises dans le cadre de la délégation de pouvoir

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20231106-D2023-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2023 Publication : 15/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



	Date	Délibération	Nature	Folio n°	
CCAS	06.11.2023	D2023-31	8.2		
DE FLERS	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

SEANCE N° 29 DU 6 NOVEMBRE 2023

6 questions, numérotées de D2023-26 à D2023-31

DELIBERATION

CONVENTION D'ACCES A « MON COMPTE PARTENAIRE » DE LA CAF

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Président</u>: Monsieur Yves GOASDOUE, <u>Vice-Président</u>: Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus :: Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard

RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés: Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS,

Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la
			séance

Excusés: Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Yvette BREARD, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2023-26 à D2023-31	7	7
En exercice : 11 Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
30.10.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 15	08.11.2023	15.11.2023

	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS DE FLERS	06.11.2023	D2023-31	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

ОВЈЕТ	CONVENTION D'ACCES A « MON COMPTE PARTENAIRE » DE LA CAF
OBJET	

Chers collègues,

En juin 2018, le CCAS avait signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne permettant d'accéder à certaines données des allocataires via le service en ligne « Mon compte Partenaire ».

Au 1^{er} mai 2022, suite à l'arrêt de la convention référent RSA qui nous liait au Conseil Départemental, la CAF a mis fin à cet accès, et ce malgré notre volonté de continuer à bénéficier de ce service.

Aujourd'hui, dans le cadre de notre mission d'accompagnement social et d'accès aux droits, la CAF nous propose à nouveau de pouvoir bénéficier du service « Mon Compte Partenaire »

La convention ci-jointe détaille les modalités d'accès à cet espace sécurisé de transmissions de données.

Il vous est proposé de bien vouloir :

AUTORISER

Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'Accès « Mon Compte Partenaire » et tout document utile à ce dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 061-266100189-20231106-D2023-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2023 Publication : 15/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation